

Suivi recommandations CPL 2016-2017

	Recommandation CPL 2016	Proposition de réponse métropolitaine au 6 avril 2017	Situation / services au 31 12 2017
Loire source de plaisir et source de promenade			
1	Point de vigilance sur les risques de conflits d'usage (en particulier sur le projet « Berges nord de l'île de Nantes – Guinguette et Pêcherie ».)	Poursuivre l'explicitation de ces conflits d'usage via la note méthodologique de l'espace public	sans suite à ce jour
2.1	Suggestion pour que l'inventaire floristique portant sur les ceintures de roseaux, angélique et des espèces emblématiques de la ripisylve (peuplier noir et frêne oxyphylle) fasse l'objet d'une communication grand public. +	Attente réponse SAMOA sur valorisation	sans suite à ce jour
2.2	Recommande l'étude de l'élargissement la cale Doumergue.	Étude en cours pour un élargissement à 8 m estimé plus réaliste compte tenu de l'exiguïté de l'espace. Retour d'ici septembre	Etude Elargissement lancée. Résultat en mars 2018
3	« Débord de Loire » : la mise en place d'un comité scientifique et culturel et de suivi pour fédérer dans la durée les acteurs est préconisé.	Accord de principe et suivi information ACE. Modalité à définir dans l'année.	Proposition ACE : « des réunions thématiques entre les différents acteurs ligériens ainsi que des grandes rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés » source Dossier ACE Cebord de Loire 2019 – nov 2017
4	Accompagner le développement du projet Eau et Paysage entre Saint-Jean-de-Boiseau, Indre et la Montagne, prototype pour le schéma directeur Loire à pieds	Lancement des concertations publiques le 16 mars à la Montagne et le 29 mars à Saint Jean de Boiseau	Participation M Mayol & audition CPL Eau et Paysage
5	Engager Nantes Métropole, GPM et VNF à clarifier la situation foncière –	Objectif d'un premier atlas à l'été, associé ensuite à un état des lieux partagés et à un schéma directeur des usages cf focus RP NM.	ATLAS FONCIER V1 présenté lors du groupe de travail Schéma de développement des occupations et usages du fleuve Lancement sur la centralité métropolitaine du Schéma de Développement des Occupations et Usages du Fleuve. Participation CPL au GT GPM VNF NM du 13 11
6	Contribuer en 2017 à la mise en mouvement de deux engagements transversaux :	Établissement d'un mini-cahier des charges et d'un calendrier pour un état des lieux des structures et des outils d'acquisition et de diffusion de la connaissance de la Loire. Cf focus RP NM	Contribution directe de M Mayol et M Staebler de la CPL à l'état des lieux. Partage à la CPL du 12 10 2017. cf Restitution Service. Suite à donner en 2018 – audition Ecopole/Estuarium
6.1	le programme d'éducation de découverte et de sensibilisation autour de la Loire		
6.2	son pendant numérique à travers un projet d'application.		
Pour la Loire, patrimoine écologique à valoriser			
7	Un volet Loire pour le Projet Alimentaire Territorial (filière agricole et halieutique, logistique).	Possibilité d'inscrire ces deux filières dans le PAT et proposition d'associer la CPL au prochain groupe de Copilotage	Participation de trois membres de la CPL à Nantes Food Forum en juin. Elaboration des axes stratégiques de la Métropole en cours / partage acteurs prévus en février 2018 / ensuite élaboration du plan d'action
8	Concernant la qualité de l'eau, suivre l'évolution des résultats au cours des ans	Poursuite des auditions et d création d'un groupe de travail.	Une seule audition avec le service, deux auditions en cours de préparation début 2018, à suivre un groupe de travail
9	Les conditions d'une mise à l'étude d'ici 2020 du programme Loire aval	Inscription dans le plan stratégique du GIP	FAIT cf Plan d'action GIP p.14 in http://www.loire-estuaire.org/upload/espace/1/pj/52388_3581_PlanStrategie_20172021.pdf
Pour la Loire support d'activités économiques			
10	Engager GPM, VNF et Nantes Métropole à clarifier la situation foncière (inventaire et régularisation foncière) et l'entretien des équipements et des rives.	CF Recommandation n°5 notamment volet état des lieux diagnostics techniques focus RP NM	CF Recommandation n°5 notamment volet état des lieux diagnostics techniques focus RP NM
11	Bien exposer le champs de contraintes liées aux enjeux portuaires pour dialoguer avec les acteurs métropolitains et pour faciliter leur contribution aux projets portuaires.	CF Recommandation n°5 notamment volet schéma directeur partagé des usages focus RP NM	CF Recommandation n°5 notamment volet schéma directeur partagé des usages focus RP NM
12	Le monde économique n'est pas directement présent dans le débat, si ce n'est à travers quelques projets autour de la navigation. Il faut imaginer une façon d'associer le tissu économique local au devenir du fleuve. Appel à projet comme à Paris, consultation des chambres consulaires ? Sujet à approfondir en 2017	A développer	émergence des sujets économiques en 2017 – filière nautique, et Loire filière énergétique.
Pour le thème : De nouveaux paysages en bord de Loire			

Suivi recommandations CPL 2016-2017

13.1	Développer la coordination sur l'ensemble des projets urbains liés à la Loire pour permettre une prise en compte de la Loire dans la centralité métropolitaine.	Première illustration de la stratégie de la centralité métropolitaine cf focus RP NM	1° présentation coordonnée des projets urbains au MIPIM puis au forum des projets urbains, dossier centralité dans le journal de Nantes Métropole, participation des urbanistes Bas Chantenay et Ile de Nantes au choix de l'agence retenue pour petite hollande bord de Loire, organisation par la présidente d'un temps d'échange entre les urbanistes intervenant dans la centralité.
13.2	Pour le projet majeur Petite Hollande Bord de Loire, la CPL recommande de tenir compte de ses retours sur Pirmil les Isles et Bas Chantenay en intégrant en amont de la démarche des attentes en matière de paysages (vers et depuis le fleuve) et d'usages du fleuve, des compétences en terme d'ingénieries nautiques, des objectifs en terme de proximité retrouvée avec le fleuve.		
	C'est autour de ce projet que se jouent les transformations les plus profondes du rapport de la Ville à la Loire. Ce rapport – détruit par les grands travaux de comblement, qui ont fait disparaître le lien entre le front bâti et le fleuve au cœur de la ville – devra être le fil conducteur des engagements 26 et 27. Il ne s'agit pas d'une vision nostalgique des alignements de façade du XVIIIème mais de la réinvention d'un front bâti le long des bras de Loire hérités des grands dragages du XXème siècle.	Prise en compte dans l'appel public à concurrence et dans le CCTP et ses annexes, 2 membres de la CPL dans la commission consultative, rencontre CPL / candidats et CPL / panel citoyen. Cf focus RP NM	Conditions mises en œuvre en 2017 pour une prise en compte de la Loire dans le projet : 2 membres « société civile » de la CPL (P Audic et ElRoy), deux membres élus de la CPL (A Robert et A Vey), dans la commission consultative. Atelier citoyen et Equipes en lice ont été rencontrés par des membres de la CPL respectivement M Staebler et B Richeux ; P Audic et M Boutrand afin de porter les recommandations. Ces rencontres ont été suivies de navigation sur la Loire. La dimension Loire est effectivement présente dans les projets. Lien à la Loire a été réexprimé par l'atelier citoyen comme une attente et un incontournable du projet urbain pour lequel les équipes candidates au dialogue compétitif ont répondu.
14	L'élaboration des OAP Loire doit être une priorité de 2017.	Atelier Plum du 22 mars	FAIT le PLUM arrêté prochainement comporte une OAP thématique Loire organisée en trois secteurs – amont, centralité, aval. Les objectifs d'aménagement largement issus du débat et des engagements sont déclinés en orientations d'aménagement avec lesquelles les projets soumis à autorisation d'urbanisme devront être compatibles. Le Plum arrêté sera ensuite soumis à enquête publique courant 2018 pour une approbation en 2019
15	Rencontrer les acteurs des parcours patrimoniaux et de biodiversité quartier Chantenay et bas Chantenay (SEVE et Muséum, ...).	A programmer si confirmer	M Boutrand et P Boisdrion ont participé à l'atelier citoyen du parcours patrimonial. Pas de rencontre spécifique avec le SEVE et le Muséum.
16	Établir un Schéma directeur d'aménagement des bords de Loire : ce schéma directeur rejoint l'engagement 29 portant sur un Répertoire des Bords de Loire susceptible d'organiser le développement futur des initiatives sur et au bord de Loire.	CF Recommandation n°5 notamment volet schéma directeur partagé des usages focus RP NM	Le Schéma de Développement des Occupations et Usages du Fleuve est engagée sur la centralité. Il est co-construit avec VNF et GPM. Une première cartographie Champs des Possibles est établi. Le recensement des usages actuels et à venir est en cours d'analyse et de consolidation. Viendront ensuite l'intégration des données environnementales, paysagères et urbaines, techniques. Au terme de ce premier secteur en 2018, il est prévu de poursuivre en amont et aval en 2019.
17	Inventaires patrimoniaux et renforcement de la coordination sur la diffusion	Dans le partenariat Région Métropole, Nantes Métropole porte les enjeux de dialogue citoyen associés à la question « qu'est ce qui fait patrimoine ? »	Inventaire en cours – démarrage en aval et dans la centralité. Pas d'avancée sur la question de la diffusion.
Pour le thème: une Loire, plus franchissable			
	Dans le champ des transports, la conférence est restée sur sa faim puisque l'audition des services n'a pas eu lieu.		
18	La CPL regrette qu'aucune information n'ait été donnée au fil de l'eau sur les avancements intermédiaires des études en cours alors que les attentes en la matière restent fortes. Il ne lui est donc pas possible de faire un bilan de l'évolution de cet engagement, hormis l'annonce publique, et toute récente, du lancement de l'étude d'une nouvelle ligne de tramway franchissant la Loire entre Rezé et Chantiers navals. La CPL préconise pour 2017 davantage d'échanges avec les services.	Accord de Nantes Métropole pour favoriser les échanges avec la CPL et pour inclure la CPL dans la révision du PDU	Le programme des auditions CPL a démarré par une audition d'Eric Chevalier qui a fait un point général d'avancement, présenté les options sur Anne de Bretagne, établi le lien avec la révision du PDU, et mis en perspective l'association de Nantes Métropole à l'étude lancée par la Région sur les franchissements aval. Nota. Les membres de la CPL ont été invités et ont participé à la concertation large associée à la révision du PDU.

Suivi recommandations CPL 2016-2017

19	L'étude sur le développement des navettes fluviales compte tenu du potentiel qu'elles portent dans la reconquête de la Loire. Y-a-t-il des craintes, des tabous, des freins au développement d'un transport public fluvial de masse ?	Etude TAN en cours, remise au printemps. NM propose une réunion avec CPL avant l'été.	Audition CPL TAN et Services en amont des choix politiques. Elaboration d'un avis CPL qui a été remis et intégré dans le process de décision.
20	Demander aux deux urbanistes en charge des projets <u>Bas Chantenay et Pirmil les Isles</u> un travail de collaboration pour une cohérence dans les liaisons entre les deux projets.	Proposition d'une présentation commentée du plan de circulation de la centralité métropolitaine	Pas de suite dans la CPL mais lancement d'une étude de circulation à l'échelle de la centralité permettant d'articuler les prises en compte dans les projets.
21	Elle préconise des connexions entre les différents pôles de transports proches de la Loire (limitation des ruptures de charge pour rendre plus attractives les solutions alternatives à la voiture) et invite à ce que l'amélioration du maillage du réseau ne se limite pas au centre de l'agglomération et qu'il intègre les autres franchissements, dont les ouvrages de Bellevue et Cheviré et l'étoile ferroviaire.	Contribution possible de la CPL et de ses membres dans la révision du PDU.	Participation CPL à la concertation PDU. Les annonces transport de début 2017 ont mis en perspective à la fois le maillage de la centralité et le développement des chronobus vers la périphérie. A citer également la rénovation des ponts de Thouaré cet été, et de Mauves à venir.
22	Elle souhaite la mise en œuvre d' approches prospectives par exemple sur les questions d'évolution des comportements et des pratiques de mobilité, sur les comparaisons avec d'autres villes, sur des expertises externes susceptible d'éclairer le point de vue de la CPL et celui des citoyens.	Proposition d'y travailler en 2017 éventuellement si nécessaire associer AURAN à nouveau.	Cette problématique a été relayé par le débat Transition Energétique. L' évolution des comportements d'une manière générale est l'un des axes récurrents des accélérateurs identifiés. A suivre la feuille de route
23	La CPL exprime des attentes fortes en terme de dialogue citoyen associé à la révision du Plan de Déplacement Urbain.		Bilan de la concertation à présenter : l'avis des citoyens et des acteurs est disponible ; la réponse de la collectivité est attendue pour le 25 janvier 2018.
Pour 2017, des avis et des recommandations transversales			
Nos recommandations sur la méthode et l'enrichissement des contenus			
24	Veiller à ce que les documents soient datés et haltes aux sigles communément utilisés par les services : AOT, TCSP, CCSPL ... perte de temps pour comprendre.	A acter	Vigilance de fonds. Recommandation pour rapport et mise en ligne
25	Poursuivre les entretiens avec les services et les acteurs associés qui mettent en œuvre les engagements mais veiller à laisser suffisamment de temps avec les interlocuteurs pour approfondir le sujet. Éviter les réunions marathon.	A acter	De fait plus de réunion marathon, jamais plus de 2 sujets connexes lors des auditions
26	Aller (ensemble de la CPL) sur le terrain,	En tenir compte dans la programmation des auditions rencontres et plénières etc ...	Mise en place d'une attenance entre CPL sur site – Saint Luce le 18 05, Couéron le 15 11 – et CPL à Nantes Métropole / participation de la CPL à des séances d'ateliers citoyens = prise de terre (loire à pied, Petite Hollande ...)
27.1	La CPL invite Nantes Métropole à poursuivre le plus souvent possible les mises à l'agenda « Loire » dans l'ensemble de ses coopérations.	Nantes ville invitée de la fête du port de Hambourg. Poursuite des échanges avec Québec	Exemple : préparé en 2017, [Ré] Habiter le fleuve Appel à résidence d' Architecte de la Maison Régionale de l'Architecture associera Nantes Métropole et le Québec
27.2	la CPL souligne l'importance de travailler une vision globale et duale – de terrien et de marin : dans l'espace, sur l'eau, au-delà du périmètre de la métropole, et dans une dynamique de prospective...	Cf recommandation n°13 Petite Hollande Bord de Loire	...
27.3	Elle encourage Nantes Métropole à développer les coopérations entre les différents porteurs de projet. La conférence doit porter en permanence le souci de transversalité (en son sein) et dans les services en charge de la mise en œuvre des engagements. La mission Loire est là pour ça, mais la curiosité de chaque porteur de projet pour les autres projets semble bloquer sur une réserve bien légitime de non-ingérence. Il faut transformer ce souci de non-ingérence en coopération entre projecteurs. A la conférence Loire d'accompagner cet exercice.	Proposition de co-construire cette journée d'étude mobilisant des référents extérieurs, ouverte aux acteurs, services et citoyens avec des ateliers de terrains le matin, un séminaire l'après midi. Opportunité de regrouper cela avec la CPL publique début 2018 ?	2 groupes Projet réunissant les chefs de projet en février et novembre. Développement de la mission centralité pour les projets concernés. Développement des synergies autour du schéma de développement des usages et occupations du fleuve. Le groupe projet de novembre a souligné l'enjeu d'interconnaissance.

Suivi recommandations CPL 2016-2017

27.4	La CPL propose de consacrer une journée d'étude Loire en 2017. Cette journée aurait vocation à regrouper dans un même lieu les acteurs intéressés, les services, la CPL pour échanger, débattre, découvrir des éclairages extérieurs.		Un temps consacré à cela en CPL a permis de dresser les contours : une journée découverte reposant sur l'ouverture événementielle par des acteurs de lieux ou d'espaces en lien avec la Loire. Comment traduire cela dès 2018 ? Lien avec montée en puissance de l'édition n°2 de débord de Loire ? ...
28	Se saisir de la possibilité d'utiliser le site internet partagé avec Nantes Métropole pour faire le relais d'initiatives citoyennes.	Ligne de conduite à établir avec la CPL.	Cette fonctionnalité n'a pas été activée. Le site relaie les appels à volontariat pour les démarches de concertation et le recit des démarches.
29	La CPL souhaite réfléchir avec Nantes Métropole à la forme d'un futur appel à projet citoyen.	Proposition de consacrer un temps de brainstorming à la question.	L'audition NM TAN Navettes a mis en perspective un projet d'appel à projet en 2018 sur les services de déplacement et de tourisme privés.
30	Enrichir la mise en œuvre des engagements d'une dimension culturelle assez absente mais probablement pertinente pour nourrir et partager le « rêve de Loire » vecteur de l'ambition métropolitaine.	En attente du retour des établissements culturels sur leur programmation d'ici 2020 en lien éventuellement avec la Loire. A relier à la recommandation n°3.	Présentation par O Chateau d'un état des lieux très complet (en ligne)..